

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de caractère personnel.

N° W19-547147

AS 2844

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 2069

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : SOUMMANE

Retraité Abdessetam

Date de naissance : 01-01-1949

Adresse : Habituelle

Tél. : 0766606789

Total des frais engagés : 250 + 986,50 = 1236,50 Dhs

Jedis Biq: mille Deux cent quarante six

Cadre réservé au Médecin

Dr. Abdesselam SEBTI
Cardiologue
134 Rue Attabari - Bd Ghandi
05 22 44 75 81
06 61 27 12 90
05 22 39 09 09

Cachet du médecin :

Date de consultation : 24/10/2023

Nom et prénom du malade : SOUMMANE

Age : 80

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA

HTA. Nhl hypertension

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 24/10/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/02/23	R à PCH	250,01	INP : 09 MCB NBP Dr. Abdesselam Cardiologue 134 Rue Attabani - Bd Ghandi 05 22 44 58 81 05 22 27 12 99 05 21 33 19 09	

EXECUTION DES ORDONNANCES ACIE du 2 MARS

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE DU 2 MARS	24/02/23	Mme EL ADAOUI Aicha
Mme. EL ADAOUI Aicha	24/02/23	575 Av. du 2 Mars Andalous 1
675, av. du 2 Mars Andalous 1		Tél: 05.22.28.57.84 - Casablanca
INPE: 092000421		986,50

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

Vartex® 160 mg

28 Comprimés pelliculés sécables
Laboratoires SOTHEMA
AMM N° 25/16 DMP/21/NP

6 118000 023159

Vartex® 160 mg

28 Comprimés pelliculés sécables
Laboratoires SOTHEMA
AMM N° 25/16 DMP/21/NP

6 118000 023159

Vartex® 160 mg

28 Comprimés pelliculés sécables
Laboratoires SOTHEMA
AMM N° 25/16 DMP/21/NP

6 118000 023159

PPV 175.20 DH

PPV 175.20 DH

PPV 175.20 DH

RELEVE

Le praticien est prié de préciser la date

Important :

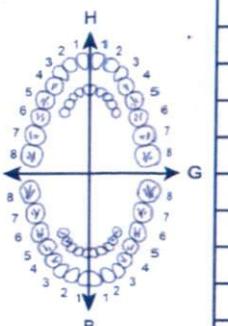
Veuillez joindre les radiographies en cas

SOINS DENTAIRES

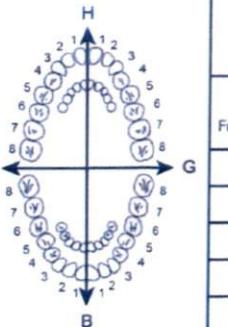
Dents Traitées

Nature des Soins

Coeff



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT
MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

SECTRAL 400MG
CP PEL B30

6 118000 060598

SECTRAL 400MG
CP PEL B30

6 118000 060598

104,60

104,60

104,60

104,60

AMEP® 5mg
56 comprimés

6 118000 081777

97,70

AMEP® 5mg
28 comprimés

6 118000 081524

49,40

مركز تشخيص واستكشاف أمراض القلب والشريانين

Centre de Consultation et d'Exploration Cardio Vasculaire

Dr. Abdesselam SEBTI

Cardiologue

Diplôme de la Faculté de Médecine
de Toulouse - France



الدكتور عبد السلام سبتي

اختصاصي في أمراض القلب

خريج كلية الطب بتوولوز - فرنسا

Casablanca, le

24/09/2013

Dr. Abdesselam SEBTI
Cardiologue
Rue Attabari 134
Casablanca 10500
Tél : 05.22.44.75.81
06.61.27.12.90
05.22.33.09.09

175,20 x 3

vitamine 160

104,60 x 3

festiel xx

97,70

Mer 5

49,40

1V



PHARMACIE du 2 MARS

Mme. EL ALAOUI Aïcha

575, Av. du 2 Mars Andalous 1

Tél : 05.22.28.57.84 - Casablanca

986,50

PHARMACIE du 2 MARS

Mme. EL ALAOUI Aïcha

575, Av. du 2 Mars Andalous 1

Tél : 05.22.28.57.84 - Casablanca

En cas d'urgence contacter : 06 61 27 12 90 Ou clinique CASA ANFA : 05 22 94 56 33

زنقة التباري الطابق الرابع شارع غاندي - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 44 75 81 / 06 61 27 12 90 / 06 63 89 13 56

Email : centrecardiodrsebt@gmail.com